Posted on: 2021-05-04T00:00:00.00-04:00

DB Reference N°: IDB-P730170-05/21

Country: Haiti

Institution: Inter-American Development Bank

Sector: Water Supply and Sanitation

Deadline: 2021-05-31T00:00:00.00-04:00

Status: Published

Loan N°./Financing: 4697/GR-HA

Project: Projet d'Eau, Assainissement et Hygiène en Zones Urbaines, Périurbaines et Rurales du Grand Nord d'Haïti

Title: Assistance Technique par Résultats auprès du Centre Techniques d'Exploitation (CTE) des Gonaïves

---

Borrower/Bid No: SAC-AOI No. 04-07/21

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

MARCHE OUVERT

Pays	: Haïti
Projet	: Projet d'Eau, Assainissement et Hygiène en Zones Urbaines, Périurbaines et Rurales du Grand Nord d'Haïti
Secteur	: Eau Potable et Assainissement
Résume	: Services de consultation
Objet	: Assistance Technique par Résultats
Site du projet	: Centre Techniques d'Exploitation (CTE) des Gonaïves
Budget	: 6,1 Millions de dollars américains
Accord de Don	: 4697/GR-HA
Appel d'offres	: SAC-AOI No. 04-07/21
Date limite	: Lundi 31 mai 2021

Le Gouvernement de la République d'Haïti a signé avec la Banque Interaméricaine de développement (BID) l'Accord de Don 4697/GR-HA pour le financement du Projet d'Eau, Assainissement et Hygiène en Zones Urbaines, Périurbaines et Rurales du Grand Nord d'Haïti (« Projet ») dont l'Organisme d'exécution est la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA) par le biais de l'Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement du Nord (OREPA Nord).

En tant qu'Agence d'exécution, la DINEPA se propose de contracter, avec les fonds du Projet, les services de consultation pour fournir une **Assistance Technique par Résultats auprès du Centre Techniques d'Exploitation (CTE) des Gonaïves.** Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) s'adresse aux entreprises et aux opérateurs ayant l'expérience dans la fourniture de services d'eau potable et d'assainissement dans le but de mener une Assistance Technique par Résultats (ATPR) en vue d'améliorer la qualité des services d'eau et d'assainissement du CTE sus mentionné. En particulier, on s'attend à une amélioration significative de l'équilibre économique de l'entreprise prestataire des services d'eau potable et d'assainissement (CTE) et à une augmentation de la couverture domiciliaire d'eau, pour ne citer que quelques-uns des résultats attendus.

Pour atteindre les objectifs, la DINEPA, par le biais du Projet, en plus des fonds destinés à rémunérer ce contrat ATPR, réalisera des investissements parallèles et mettra à disposition des CTE une subvention pour couvrir les frais opérationnels.

Cette ATPR comprend les composantes suivantes :

1. **Personnel intégré dans l'organigramme du CTE des Gonaïves** dans le but d'assurer la gestion des activités courantes du CTE et aussi pour former et assurer un transfert progressif de responsabilités aux homologues haïtiens. Le Prestataire mettra à disposition de la DINEPA, quatre (4) cadres permanents pour occuper des postes de Responsables au niveau du CTE (Conseiller du Responsable de la Direction du CTE, du Responsable Administratif et Financier, du Responsable Technique et du Responsable Commercial). Cette composante constitue le cœur du dispositif contractuel. Les cadres permanents seront en première ligne pour engager la réorganisation en profondeur du CTE, le doter de moyens et procédures pour développer l'exploitation, étendre le service et piloter un ambitieux programme d'investissements.

2. **La supervision des travaux au niveau du CTE** particulièrement ceux relatifs à l'Installation d'environ 6,100 attentes et 1,900 branchements privés et à la Construction d'environ 100.00 km de réseau de distribution.

3. **La fourniture de biens et équipements pour le bon fonctionnement des CTE** tels que des matériels roulants, des outils informatiques et bureautiques, des logiciels et droits associés, des équipements techniques, des équipements pour les laboratoires de qualité d'eau, des appareils de mesure et de détection de fuites et tout autre bien nécessaire.

4. **La réalisation de Travaux à Impact Rapide** suivant un programme élaboré de travaux de réhabilitation et/ou de maintenance corrective pour l'Amélioration du Service ;

5. **L'élaboration de produits de consultation et leur mise en œuvre** pour réorganiser, ainsi que gérer efficacement et durablement le CTE, Seize (16) produits requis ont été identifiés, mais le Prestataire peut en proposer d'autres dans son offre. Cette composante couvre les ressources pour développer et mettre en œuvre les produits y inclus le personnel nécessaire aussi bien pour développer des produits de consultation que pour appuyer le management du CTE.

Le montant plafond disponible pour l'exécution des prestations faisant l'objet du contrat ATPR est de **6.1 Millions de dollars américains**. **La méthode de sélection est « Sélection fondée dans le Cadre d'un Budget déterminé (SCBD) »**. La durée du contrat est de quatre (4) ans. Les entreprises et les groupements d'entreprises intéressés doivent fournir des renseignements indiquant leur capacité à fournir les prestations du contrat, notamment sur les aspects suivants :

1. L'expérience dans la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement au cours des dix (10) dernières années avec un minimum de 10.000 clients facturés par expérience effectuée, soit individuellement ou

en association avec d'autres entreprises.

2. Expérience d'assistance technique aux entreprises publiques d'eau et d'assainissement dans des pays à faibles revenus.
3. Expérience dans le développement et la gestion de Système d'Informations Commerciales (SIC), la modélisation hydraulique, la supervision des travaux et l'élaboration de plans pour la réduction de l'eau non facturée.

Les soumissionnaires intéressées seront évaluées en vue d'établir une liste courte. Seuls les entreprises et Groupes d'Entreprises, Consortium et Associations (GECA) retenus sur la liste courte et qui sont éligibles tel que stipulé dans Politiques relatives à la sélection et au recrutement de consultants financés par la Banque Interaméricaine de Développement GN-2350-15 recevront une Demande de Proposition (DP).

Les déclarations d'intérêt doivent être envoyées et adressées à la Direction Générale de la DINEPA sous forme de fichier PDF ou similaire (inviolable), aux adresses suivantes :

passation.marches@dinepa.gouv.ht

jeanronald.michel@dinepa.gouv.ht

jerome.millard@dinepa.gouv.ht

Les courriels doivent avoir pour objet : " ***Assistance Technique par Résultats auprès du Centre Techniques d'Exploitation (CTE) des Gonaïves, SAC-AOI No.04-07/21*** ". La taille maximale du fichier soumis doit être de 20Mb et doit être envoyé au plus tard le 31 mai 2021 à 11 :00 am, heure locale d'Haïti.

Le Directeur Général

Guito EDOUARD